

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2021-74

Date de la convocation : 01/07/2021
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 68
Conseillers représentés : 12

Le huit juillet deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : MMES ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BERGERY Marie Claude, CORNEVIN Barbara, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, VERNEL Martine, et M. BESANCON Tony, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, CORNET Loïc, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, POTRON Pierre, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENOLLET Hubert. RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VAN DEN BERGH Charles.

Ont donné procuration : MMES BAUDART Martine à PAYEN Françoise, LESUEUR Patricia à DUGARD Yann, MARCHERAS Laetitia à SIGNORET Francis, ROGER Magali à CARPENTIER Dominique et M. CANIVENQ Roland à FLEURY Vincent, CARRE Joël à POTRON Pierre, COURVOISIER Frédéric à HAUDECOEUR Agnès, DE POUILLY Jean à LALLEMENT Séverine, DESGEORGES Marc à BOLY Francis, GAVART Vincent à NAUDIN Muriel, LEBON Christophe à LAMPSON Nadège, MATHIAS Frédéric à MACHINET Jean Baptiste.

Secrétaire de séance : Mme PAYEN Françoise

OBJET : Désignation d'un second titulaire au sein du Conseil d'administration de l'agence de développement économique

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Considérant que le Conseil Communautaire doit désigner les représentants de l'intercommunalité aux fins de siéger dans différentes instances ;

Vu la délibération n°DC2020/58 du 09/09/20 désignant les représentants de l'intercommunalité au sein de différentes instances ;

Considérant que le Conseil Communautaire en date du 09/09/20 a désigné un titulaire et un suppléant auprès du Conseil d'Administration de l'Agence de Développement économique des Ardennes ;

Considérant que les statuts de l'Agence de Développement Economique des Ardennes prévoient que la communauté de communauté de l'Argonne Ardennaise est représentée par deux titulaires ;

.../...

Considérant la nécessité de désigner un second titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'agence de développement économique des Ardennes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE :

- De désigner M. POTRON Pierre, second titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'agence de développement économique des Ardennes
- De charger le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le résultat du vote est le suivant : **80 voix POUR**

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoît SINGLET

